



TARIFICATION SOLIDAIRE

LES TRANSPORTS RÉGIONAUX POUR TOUS



- **80 % DE RÉDUCTION**
TOUS LES JOURS
- **CARTE NOMINATIVE**
GRATUITE VALABLE 1 AN

Pour tous
vos trajets
en trains
et en cars
régionaux



Région
**Nouvelle-
Aquitaine**

La Région vous transporte

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

La Carte Solidaire est réservée aux personnes domiciliées en Nouvelle-Aquitaine, et qui répondent à un des critères suivants :

- Avoir un quotient familial fiscal mensuel qui corresponde aux critères ⁽¹⁾,
- Être bénéficiaire de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH),
- Être bénéficiaire de l'Allocation pour Demandeur d'Asile (ADA),
- Avoir le statut de réfugié réinstallé,
- Être titulaire d'une Autorisation Provisoire de Séjour au titre de la protection temporaire de l'Union Européenne. (APS)

(1) Avez-vous droit à la Carte Solidaire ? Faites une simulation en ligne sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

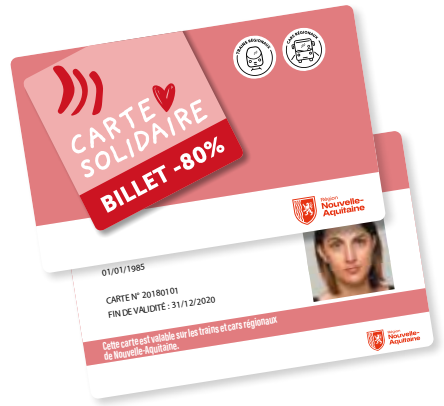
QUELS SONT LES AVANTAGES ?

La Carte Solidaire permet de voyager à bord des trains et cars régionaux de Nouvelle-Aquitaine avec une réduction de 80 % qui s'applique sur le billet unitaire au tarif normal. La carte est nominative, gratuite, valable un an.

COMMENT OBTENIR LA CARTE SOLIDAIRE ?

- Faites votre demande en ligne sur transports.nouvelle-aquitaine.fr c'est plus rapide ! La demande en ligne vous permet de transmettre votre dossier complet dans un espace sécurisé et de suivre son avancée depuis votre tableau de bord. Une fois votre demande instruite et validée, la carte sera envoyée à votre domicile sous 15 jours.
- Votre carte est renouvelable. Votre demande de renouvellement doit être faite dans les 45 jours qui précèdent la fin de validité de votre carte.

> **Plus d'information**
sur transports.nouvelle-aquitaine.fr
ou au 0 969 36 89 11 (appel non surtaxé)



COMMENT ACHETER DES TITRES DE TRANSPORT SOLIDAIRES ?

- Si vous voyagez en **train régional**, achetez votre Billet Solidaire en gare ou en ligne (site TER Nouvelle-Aquitaine).
- Si vous voyagez en **car régional**, achetez votre Ticket Solidaire auprès du conducteur.
- Lors de vos voyages, vous devez être en **possession d'un titre de transport au tarif Solidaire valide, de la Carte Solidaire en cours de validité et d'une pièce d'identité**
- La réduction est valable **uniquement pour le titulaire de la carte.**